## Tutoriel pour les structures souhaitant s'inscrire sur le site handiguide

Vous accueillez ou souhaitez accueillir des personnes en situation de handicap et vous n'êtes pas encore inscrit sur le site Handiguide.

Vous inscrire vous donnera de la visibilité et permettra un accès plus facile à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap (voir pièce-jointe « pourquoi s'inscrire sur handiguide »).

L'inscription n'est pas difficile, il suffit de se rendre sur le site Handiguide (<a href="https://www.handiguide.sports.gouv.fr/">https://www.handiguide.sports.gouv.fr/</a>) de cliquer en haut à droite sur « Inscrire une structure ».

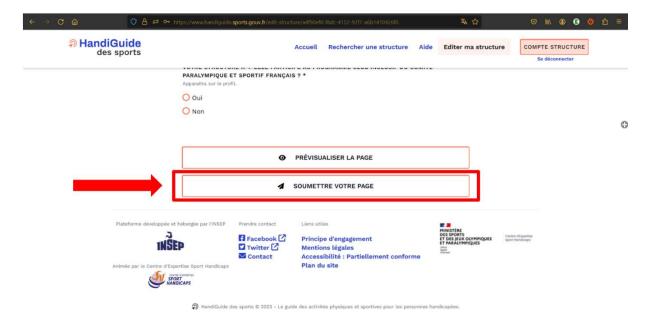


Il faut ensuite se créer un compte, vous recevrez alors un mail pour valider votre inscription. Une fois connecté, vous pouvez éditer votre structure. Il suffira ensuite de remplir les différentes informations demandées et ce, dans les diverses rubriques : « Présentation »,



<u>Attention</u>: Il est nécessaire de remplir toutes les informations comportant un astérisque « \* », si ce n'est pas fait votre page ne pourra pas être publiée.

Dès que toutes les rubriques sont remplies, il vous suffira de cliquer sur « Soumettre votre page », situé au bas de la page.



Nous recevrons alors un mail nous prévenant que vous faites une demande d'inscription et une fois que nous l'aurons validée, votre page apparaîtra sur le site.

Nous ne pouvons qu'insister sur l'importance de cette démarche qui est une solution aux difficultés que peut rencontrer un sportif en situation de handicap pour trouver un club.

Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, vous pouvez contacter Antonin Rays par mail : <a href="mailto:antoninrayshandisport@gmail.com">antoninrayshandisport@gmail.com</a>, ou par téléphone au 07 83 78 65 97.